



André Cardinal
M. Sc. A.
Collaborateur

Les ingrédients de la responsabilisation

Pour ce numéro, nous avons retenu le thème de la responsabilisation des travailleurs en santé et sécurité du travail. Avant d'entrer plus en profondeur dans le sujet, nous avons cru bon de définir les ingrédients nécessaires à la responsabilisation des travailleurs. Ainsi, pour favoriser cette responsabilisation, nous croyons que cinq ingrédients essentiels devraient être mis en place au sein de l'entreprise.

1- UN ENVIRONNEMENT SÉCURITAIRE

D'emblée, il nous apparaît difficile de convaincre un travailleur de se responsabiliser en matière de SST si l'environnement de travail dans lequel il œuvre n'est pas sécuritaire. À cet égard, la *Loi sur la santé et la sécurité du travail* (LSST) prévoit d'ailleurs qu'il incombe à l'employeur de s'assurer que ses établissements sont aménagés de façon sécuritaire, que les équipements sont en bon état, etc.

En ce sens, la responsabilisation des travailleurs est donc tributaire de la responsabilisation de l'employeur.

2- DES RÈGLES CLAIRES

Un autre aspect favorable à la responsabilisation des travailleurs est la mise en place de règles claires. Comme la sécurité routière qui est régie par des règles, la santé et la sécurité des travailleurs doivent elles aussi être encadrées.

Les travailleurs doivent savoir ce que l'on attend d'eux en SST et l'employeur, quant à lui, doit s'assurer que les méthodes de travail utilisées ne présentent pas de risque pour ses employés. Un manuel des règles de sécurité est sans doute un bon point de départ et on pourrait aussi le bonifier en y ajoutant des procédures plus détaillées pour certains aspects.

En fixant des règles précises en matière de SST, l'employeur établit clairement ses attentes envers les travailleurs.

3- DE LA FORMATION ADÉQUATE

Instaurer un environnement sécuritaire et des règles claires ne sont qu'une partie du chemin à parcourir pour favoriser la responsabilisation des travailleurs. Un troisième aspect est sans nul doute d'offrir de la formation adéquate afin de doter les travailleurs des connaissances et des compétences requises pour effectuer sécuritairement leur travail.

4- DES OUTILS DE PARTICIPATION VALORISANTS

Assurer la santé et la sécurité des travailleurs ne peut se faire à sens unique en imposant des règles, à titre d'exemple. Il faut développer une communication à deux sens et donner l'occasion aux travailleurs de contribuer plus activement à l'évolution de la SST.

Bien sûr, certains travailleurs participent au comité de SST, mais ne serait-il pas utile d'élargir leur participation? Celle-ci peut prendre plusieurs formes : intégration à l'équipe de sécurité des machines ou d'inspection des lieux, à la brigade d'incendie, au comité d'ergonomie, etc.

Il faut retenir que lorsqu'une personne participe activement à un projet, elle y trouve une grande satisfaction, se sent valorisée et par le fait même, démontre une responsabilisation accrue.

5- UN ENCADREMENT ET UNE SUPERVISION APPROPRIÉS

Le dernier élément, mais non le moindre, est l'encadrement et la supervision. Ces deux aspects sont essentiels et leur importance est démontrée à deux endroits dans la LSST. D'abord au chapitre des obligations de l'employeur, mais aussi du côté des droits du travailleur.

Il ne faut pas se méprendre, encadrer et superviser ne se limite pas à exercer de la surveillance. Ces deux notions réfèrent aussi au fait d'aider, d'encourager, de féliciter et de valoriser. Lorsque cela est fait de la bonne façon et dans le respect, il n'y a rien de négatif au fait de rappeler quelques notions de sécurité à un travailleur qui semble s'en éloigner. De la même façon, souligner les bons coups et le bon comportement des travailleurs est aussi un bel exemple d'encadrement et de supervision appropriés.



UNE CULTURE OÙ LA SST A SA PLACE

À la lecture de cet article sans prétention, vous avez peut-être réalisé que les cinq ingrédients que nous avons identifiés sont en fait, les composantes d'une culture positive où la prévention a pris sa place.

Nous définissons comme suit la culture SST :

La culture SST, c'est essentiellement la somme des valeurs, des croyances, des attitudes et des comportements ainsi que des rituels intégrés à tous les niveaux de l'organisation qui déterminent la façon dont l'ensemble du personnel, de la haute direction jusqu'aux employés de production, pense et agit par rapport à la sécurité.

La mise en place de ces cinq ingrédients ne peut donc être effectuée que si l'entreprise considère la SST comme une valeur importante qui doit se traduire par des gestes concrets de la part de tous, y compris des travailleurs.